

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

COMITE DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE DE KARATE et DISCIPLINES ASSOCIEES

**Samedi 11 octobre 2025
17h00**

**Maison des Sports
Place Jules Hunebelle
92140 Clamart**

Procès-Verbal

Sur convocation de Guy LECAPLAIN, Président du comité départemental des Hauts-de-Seine, les présidents des clubs des Hauts-de-Seine et ses mandataires, les membres du comité directeur et de l'équipe technique se sont réunis lors de l'Assemblée Générale.

Il a été établi une feuille de présence signée par tous les membres présents à leur entrée en séance et qui demeure annexée au procès-verbal.

Etaient présents ou représentés : **23 clubs.**

Début de l'AGO : 17h06.

Follow us :



#CDKarate92
sites.ffkarate.fr/hautsdeSeine

Comité Départemental des Hauts-de-Seine de Karaté et Disciplines Associées
CDK92 Maison des sports - Place Jules Hunebelle - 92 140 Clamart
Tél : 06 80 07 35 15 - cd92.ffkarate@gmail.com
Site internet : <http://sites.ffkarate.fr/hautsdeSeine>
Siret 422 752 808 00051 APE/NAF 9312Z
Association déclarée le 27/10/1977 sous le n°18/565



Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 octobre 2024 :

Le président rappelle que les procès-verbaux des assemblées générales précédentes sont à disposition sur le site internet du Comité Départemental.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du président :

Le président a remarqué un bon investissement des clubs du département sur la saison 2024-2025.

5 nouveaux clubs ont ouvert cette saison - soit **103 clubs** actifs dans le département :

- 920790 : ASSOCIATION WUKONG WUSHU
- 920792 : INFINITY (NCU)
- 920793 : KRAV MAGA PARIS
- 920794 : KRM 92
- 0920795 : DYNAMIC SEVRES - KRAV MAGA

Le CDK92 est stable au niveau du nombre de licencié avec **6 522 licenciés** pour la saison 2024-2025 contre 6 523 pour la saison 2023-2024 / 65,2% d'homme et 34,8% de femme.

Le président incite tous les clubs à licencier leurs adhérents des mini poussins aux vétérans.

Il remarque toujours que l'obtention de gymnase était compliquée, que ce sont souvent les mêmes villes et clubs qui se proposent. Il aimerait que les autres clubs du département se manifestent et proposent leur salle pour l'organisation de manifestations.

Une demande à l'ANS a été réalisé de 32 000 €, le CDK92 n'a eu que 6 000 € pour la saison 2024-2025 (6 000 € pour la saison 2023-2024).

Démission cette saison de trois personnes du comité directeur : André MOUDINGO, Mohammed KHEZAMI et Sibille FRIK.

La FFK a mis en place les plateformes Mollie pour les paiements et Sikada pour les inscriptions. Le CDK92 rappelle que pour accéder à la plateforme Sikada Inscriptions, il est nécessaire d'utiliser ses identifiants et mot de passe spécifiques à Sikada. Il est maintenant obligatoire de s'assurer que le profil soit correctement complété notamment pour l'adresse électronique. Les convocations et diverses communications seront envoyées en se basant sur les informations des profils Sikada.

Au niveau des grades, les passages en club se sont très bien déroulés. Le président rappelle l'importance de bien avoir des dossiers complets et des passeports en règle et remplis correctement. Un effort doit être fait sur l'écriture des adresses sur les enveloppes.

Cette saison le CDKarate92 a réalisé **9 stages** :

- Samedi 14 novembre 2024 : Stage de préparation et d'information aux grades AMV à Clamart : 45 participants
- Samedi 16 novembre 2024 : Master Class de Nihon Tai Jitsu à Clamart : 80 participants
- Samedi 30 novembre 2024 : Stage avec Christian CLAUSE à Clamart : 70 participants
- Dimanche 2 février 2025 : Second Masterclass à Bourg-La-Reine : 44 participants
- Dimanche 8 mars 2025 : Journée internationale du droit des femmes.
- Samedi 24 mai 2025 : Stage de préparation aux grades à Garches : 22 participants
- Samedi 24 mai 2025 : Stage d'experts en Karaté Jutsu : 80 participants
- Lundi 26 mai 2025 : Stage de préparation et d'informations aux grades AMV à Clamart : 12 participants
- Samedi 14 juin 2025 : Stage avec Jean-Pierre LAVORATO à Clamart : 50 participants

Follow us :

#CDKarate92
sites.ffkarate.fr/hautsdeleine

Comité Départemental des Hauts-de-Seine de Karaté et Disciplines Associées
CDK92 Maison des sports - Place Jules Hunebelle - 92 140 Clamart
Tél : 06 80 07 35 15 - cd92.ffkarate@gmail.com
Site internet : <http://sites.ffkarate.fr/hautsdeleine>
Siret 422 752 808 00051 APE/NAF 9312Z
Association déclarée le 27/10/1977 sous le n°18/565



Prévisionnel :

- 1 stage avec Christian CLAUSE
- 1 stage contre la lutte des violences aux femmes
- 1 stage de préparation et d'information aux grades AMV
- 1 stage avec Dominique VALERA
- 1 compétition Interstyle
- 1 stage pour la journée des droits des femmes
- 1 stage de Karaté Kumité
- 1 stage de Karaté santé

Richard SEGISSEMENT s'est proposé pour faire un stage de Karaté Santé sur le département.

Le président souhaite que les Disciplines Associées proposent des stages ou des compétitions afin de diversifier nos manifestations sur le département. Il souhaite également mettre en place des stages multi-disciplines et sur le handicap, il est ouvert à toutes les propositions.

Le président tient à rappeler que nous avons 3 experts régionaux dans le département : **Jean-Luc CLERGET**, **Gilles COLLAT** et **José LOBO** et deux experts nationaux **Jean CARBONNIER** et **Isabelle AMIEL** en Nanbudo.

Les clubs ayant moins de 40 licenciés et qui veulent organiser un stage ou compétition sont priés de contacter le CDK92. Pour les clubs de plus de 40 licenciés, le CDK92 les invite fortement à réaliser une demande de subvention auprès de l'ANS.

La FFK maintient la réversion de **2 €** par licencié pour la saison 2025-2026.

Grâce à son formulaire et la possibilité de vendre les passeports partout en France et par 2 modes de paiement différents, le CDK a vendu cette saison **712 passeports** (480 sur la saison 2023-2024).

Le président tient à exprimer sa profonde gratitude à l'ensemble des clubs du département pour leur engagement et leur dévouement, qui contribuent activement au rayonnement du karaté et disciplines associées au sein du CDK92.

EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES 2024-2025 :

Le trésorier Gérard FLAISLER étant absent, Guy et Rémy présentent la comptabilité de la saison 2024 - 2025 et son rapport financier (*en PJ*) et commente les lignes du bilan, du compte de résultats et de la compta.

Au 31 août 2025, le département à un bilan à **113 114 €** (112 537 € lors de la saison 2024-2025).

- Les recettes s'élèvent à **102 776 €** contre (95 452 € lors de la saison 2024-2025).
- La FFK a reversé **27 422 €** au global comprenant le reversement des licences, aides exceptionnelles départementales, vente de passeports, etc. et la Ligue IDF **3 900 €** pour la vente des passeports.
- La subvention du Conseil Général est de **25 289 €** (25 752 € lors de la saison 2024-2025) dont **14 800 €** pour l'organisation des compétitions (*Tournoi des 36 Communes*) et **10 489 €** pour la subvention de fonctionnement.
- Les recettes pour nos activités (*grades, passeports, formations, etc.*) s'élèvent à **62 822 €** (62 195 € lors de la saison 2023-2024).
- Le département a un résultat comptable positif de **17 376 €** (9 431 € lors de la saison 2024-2025).

Les comptes de la saison 2024 - 2025 arrêtés au 31/08/2025 sont adoptés à l'unanimité.

RAPPORT DU VERIFICATEUR DES COMPTES :

L'expert-comptable du Cabinet FITECO n'étant pas présent, le bilan de la saison 2024 - 2025 est consultable sur le site du Comité (*attestation de présentation des comptes*).

L'exercice comptable de la saison 2024 - 2025 du département va du 1er septembre 2024 au 31 août 2025.

Le rapport de l'expert-comptable est adopté à l'unanimité.

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2025 - 2026 :

Monsieur LECAPLAIN présente le budget prévisionnel 2025 - 2026.

Le budget pour la saison 2025 -2026 est de **84 714 €** contre 106 950 € pour la saison 2024-2025. Cette baisse est due notamment suite à la baisse des subventions.

Le budget est adopté à l'unanimité.

L'affectation du résultat est adoptée à l'unanimité.

MONTANT COTISATION FEDERALE POUR LA SAISON 2025 - 2026 :

Rappel : La cotisation fédérale est fixée à un maximum de **250 €** qui est perçue par la Ligue Régionale. Le comité départemental détermine le montant de la cotisation.

Cette saison la cotisation fédérale reste inchangée et est répartie de la manière suivante :

- Moins de 50 licenciés : 150 €
- Entre 50 et 150 licenciés : 200 €
- Plus de 150 licenciés : 250 €

Le nombre de licenciés est réalisé au nombre de l'année précédente. Le président propose de garder le même montant et le même échelonnage que la saison précédente pour la future saison. Le montant de la licence a augmenté à **39 €** pour cette saison (*37 € les saisons précédentes*).

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

RAPPORT DES COMMISSIONS SUR LA SAISON 2024 - 2025 ET PRESENTATION DE LA SAISON 2025 - 2026 :

Directeur technique départemental, monsieur Benjamin BIAGIOTTI :

Le DTD étant absent, c'est Rémy LE COQ, secrétaire général qui présente le rapport du DTD.

Communication sur les événements : le CDK92 rappelle aux clubs de ne pas hésiter à envoyer leurs stages, compétitions pour diffusion sur le site internet et les réseaux sociaux du CDK92.

COMPETITION :

Une mise à jour importante du règlement des compétitions a été instaurée cette saison.

JOURNEE DE COHESION :

Cette saison continuation du PPHN avec en coordinateur **Benjamin BIAGIOTTI**, quelques modifications sont apparues :

- 2 journées de cohésion pour les pupilles, benjamins et minimes avec Johan LOPES et Kévin LE MENTEC: 12/01/2025 => 38 présents et le 1er juin 2025 => 32 présents.
- Le DTD souhaite pour le PPHN sur la saison 2025-2026 :
- **2 nouvelles journées élite cohésion** avec Kévin Le Mentec (*kata*) et Johan LOPES (*combat*)
- 1 journée de préparation au tournoi IDF si la compétition est maintenue cette saison

DIVERS :

Le DTD remercie son équipe technique : **Rachid BOUARIF**, responsable de la formation sur le département pour son très bon travail et remercie également l'équipe d'arbitrage avec **Mohammed DAOUD** et des grades **Paskal LESCOÛET**.

Interviennent alors les responsables des commissions ou leurs suppléants.

COMMISSION SPORTIVE :

Le CDK92 a organisé **5 compétitions** sur la saison 2024-2025 :

- Dimanche 20 octobre 2024 : Tournoi des 36 Communes :
 - 253 compétiteurs (*163 en combat et 90 en kata*) à Boulogne-Billancourt
 - 18 clubs étaient présents à cette compétition
- Samedi 1er décembre 2024 : Challenge féminin de Taï Jitsu :
 - 155 participantes à Clamart
- Samedi 7 décembre 2024 : Open des Jeunes du 92 - Karaté Light Contact :
 - 98 participants à Garches
 - 11 clubs étaient présents à cette compétition
- Samedi 7 et dimanche 8 décembre 2024 : Coupe Départementale et championnat départemental Kunité et Kata à Villeneuve-La-Garenne :
 - 156 compétiteurs (*114 en combat et 42 en kata*) pour la coupe départementale
 - 106 compétiteurs (*70 en combat et 36 en kata*) pour le championnat départemental
- Dimanche 30 mars 2025 : Open PPB à Gennevilliers :
 - 160 compétiteurs

Le Challenge des Hauts-De-Seine a été annulé et reporté pour faute de gymnase.

Le CDKarate92 signale de très bons résultats nationaux et internationaux pour cette saison avec des clubs de hauts niveaux : CSHAR Rueil, IGKDF Vanves, KISS et SKC Villeneuve-La-Garenne.

ECOLE DE FORMATION :

Rachid BOUARIF, responsable de la formation sur le département prend la parole.

Nombre de candidats pour la saison 2024 - 2025 :

- 17 candidats pour l'AFA => 17 reçus
- 6 candidats pour le DAF => 6 reçus
- 16 candidats pour le DIF => 15 reçus
- Total : 39 candidats pour 38 reçus (97,5 %)

Rachid remercie les jurés pour leurs présences et leurs pédagogies.

Réunion avec les responsables des formations par la FFK le 25 octobre 2025. Les inscriptions de formations seront mises en ligne courant novembre après la réunion avec la FFK. Les inscriptions pour la saison 2025-2026 se feront par Sikada comme la saison précédente.

Une question se pose sur l'autonomie des DAF pendant leurs cours.

Première date potentielle : 20 février 2026. Evaluation au mois d'avril 2026.

Rappels sur les formations :

- **AFA** : 8 heures - 30 €
- **DAF** : 41 heures (*12 heures en préformation / 14 heures en centre et 15 heures en participation fédérale*) - 100 €
- **DIF** (avec ou sans le DAF) : 85 heures (*12 heures en préformation / 28 heures en centre et 15 heures en participation fédérale / 30 heures formation en club*) - 250 € sans le DAF / 150 € avec le DAF

Cette saison, le DIF sera limité à 20 candidats.

ARBITRAGE :

Monsieur DAOUD étant absent, c'est Rémy LE COQ qui présente le bilan transmis par écrit. Rémy précise que cette saison, Laura est adjointe de Mohammed DAOUD suite au départ en province de Sibille mais que pour réduire les dépenses, seul Mohammed sera défrayé lors des stages.

Cette saison une importante révolution sur le règlement de la compétition a eu lieu. Mohammed a réalisé un stage en début de saison pour présenter ces modifications et fera une information lors des prochaines compétitions afin que tout le monde soit sur un pied d'égalité.

Bilan :

Nombre d'arbitres actifs sur le département :

- 12 arbitres nationaux actifs
- 4 arbitres régionaux
- 2 arbitres départementaux

Résultats :

- Laura DA SILVA : International kumité et kata B
- Sarah KHELIFI : Régional kumité et kata B
- Aymen JELLOU : Régional kumité B
- Nabil ZEGHACHE : Régional kumité A et national kata B
- Mohammed ABBADI : National kata B
- Modibo MACALOU : National kata B
- Arthur HAMEL : National kata B
- Fabrice ROBERT : National kata A
- Kelly FUNEL : National kata A
- Imad EL OUZZANI : National kata A

Stages et compétitions :

Stages :

Dimanche 5 octobre 2024 à Clamart :

- 1er stage d'arbitrage kata / kumite théorique et pratique - 12 arbitres et 7 jeunes

Dimanche 16 mars 2025 à Eaubonne :

- 2ème stage d'arbitrage kata / kumite théorique et pratique - 22 arbitres et 7 jeunes

Compétitions :

Dimanche 20 octobre 2024 :

- Tournoi des 36 Communes sur 3 tatamis - 24 arbitres convoqués

Samedi 7 décembre 2024 à Villeneuve-La-Garenne :

- Coupe départementale Pupilles / Benjamins sur 3 tatamis - 32 arbitres convoqués

Dimanche 8 décembre 2024 à Villeneuve-La-Garenne :

- Championnat Départemental Kumité et Kata à Villeneuve-La-Garenne - 40 arbitres convoqués

Dimanche 30 mars 2025 à Gennevilliers :

- Open Départemental PPB - Kumité & Kata sur 8 surfaces - 27 arbitres majorité des jeunes

Mot de Mohammed :

La saison 2024-2025 s'achève sur un bilan très positif pour l'arbitrage dans notre département. Nous avons pu maintenir un haut niveau de formation tout au long de l'année, et la qualité des arbitres présents sur les compétitions a été remarquable. Leur engagement et leur professionnalisme ont largement contribué au bon déroulement des événements sportifs.

Je tiens à adresser un remerciement tout particulier à **Sibille**, dont l'aide précieuse et le dévouement sans faille durant ces dernières années ont été essentiels à la structuration et au bon fonctionnement de notre équipe d'arbitrage. Son départ en province laisse un vide, mais nous lui souhaitons le meilleur pour la suite de son parcours.

Follow us :



Je remercie également le **Comité Départemental de Karaté des Hauts-de-Seine (CDK92)** pour son soutien constant, qui nous permet de continuer à avancer sereinement malgré les contraintes budgétaires et organisationnelles.

Le CDKarate92 félicite Mohammed, Sibille et Laura pour leur très bon travail.

GRADES :

Le responsable des grades, monsieur Paskal LESCOUËT est présent.

Stage aux grades :

- Le premier stage a eu lieu à Boulogne-Billancourt le dimanche 8 décembre 2024 avec José LOBO - 35 présents
- Le deuxième stage au lieu à Bourg-La-Reine le 18 mai 2025 avec José LOBO - 45 participants

De très bons retours sur le format et la pédagogie adaptée utilisée par José.

Inscriptions pour les grades - saison 2024 - 2025 :

Dimanche 26 janvier 2025 : **43 candidats** (12 femmes, 31 hommes) :

- 1er dan : 14
- 2ème dan : 17
- 3ème dan : 8
- 4ème dan : 4

Le **nombre total de candidats admis est de 36** soit un taux de réussite de **83%**.

Dimanche 22 juin 2025 : **85 candidats** (21 femmes, 64 hommes)

- 1er dan : 36
- 2ème dan : 28
- 3ème dan : 13
- 4ème dan : 8

Le **nombre total de candidats admis est de 62** soit un taux de réussite de **73%**.

Récapitulatif : Le nombre total de candidat(e)s toutes disciplines confondues est de **128** pour un taux de réussite de **76%**.

Passages du 1^{er} Dan dans les clubs :

Total de **75 candidats** (71 pour la saison 2024-2025) :

- 55 karaté dont 1 handi karaté
- 6 Nihon Tai-Jitsu
- 6 Karaté Contact
- 3 Nanbudo
- 2 Full Contact
- 2 Kali
- 1 Body karaté

Proposition saison 2025 - 2026 :

- Reconduite d'une réunion d'information sur la réglementation destinée aux professeurs / assistants / jurys.
- Sensibilisation auprès des professeurs d'organiser les passages en club avec un accompagnement possible du CDK92.
- Mise en place d'un **stage de formation théorique de juges d'examen** ouvert à tous à partir de 2e Dan (1er trimestre 26) - Objectif : intégrer de nouveaux juges et augmenter la féminisation du jury d'examen.

Organisation de 2 passages sur la saison 2025 - 2026 :

- Dimanche 25 janvier 2026 : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} dan à Bois-Colombes
- Dimanche 14 juin 2026 : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} dan au Plessis-Robinson

Follow us :



COMMISSION FULL CONTACT - KARATE CONTACT :

Jean CARBONNIER précise que sur les deux stages sont séparés en deux ateliers – atelier de préparation aux grades dirigé par Francis PLANA et atelier compétition dirigée par Jean CARBONNIER. Les dates pour la saison 2025 - 2026 ne sont pas encore fixées. Le lieu de compétition devra changer car la salle est devenue trop petite.

Stages :

- Samedi 30 novembre 2024 à Garches - 16 participants
- Samedi 24 mai 2025 à Garches - 24 participants

INFORMATIQUE ET WEB :

Le site internet fonctionne bien.

Les licenciés du département montrent une satisfaction générale de la gestion du site et des informations relayées également par Facebook, Instagram, LinkedIn et X.

Les informations importantes du Comité sont diffusées par mail.

COMMISSION FEMININE

Isabelle AMIEL est responsable de la commission féminine. Projet d'animation de stages. Stage sur la journée de prévention des violences faites aux femmes. Dimanche 8 mars 2025 : journée internationale sur le droit des femmes.

BODY KARATE :

Le président demande à chaque présent si une personne de son club serait intéressée par la prise de cette fonction.

DISCIPLINES ASSOCIEES :

Grades :

Pas de responsables des grades pour les Wushu, AMV, Nanbudo et KRAV MAGA de présents :

- 2 candidats ont présenté leurs grades en Kung-Fu cette saison.
- 2 candidats ont présenté leurs grades en Wushu cette saison.
- 4 candidats ont présenté leurs grades en AMV cette saison.
- 4 candidats ont présenté leurs grades en Krav-Maga cette saison.

Nanbudo :

- Isabelle AMIEL représentante du Nanbudo est présente et réalisera un Open nanbudo.

Kyokushinkai :

- 1 représentant présent mais RAS.

Wushu :

- 1 représentant présent mais RAS.

Krav-Maga :

- 1 représentant présent mais RAS.

AMV - Qwan Ki Do :

- Andre MOUDINGO souligne que plusieurs stages ont été organisés à Clamart et Vanves. Deux stages de préparation de grades et stages préparation aux compétitions AMV. La participation à ces stages a été moyenne, du fait d'un manque d'intégration de certains club AMV du 92. Il souligne également peu de réponses aux messages et mails envoyés.
- André souligne que cette saison pas de participation des hauts gradés pour les examens de grades, il a dû faire appel à des professeurs 5^{ème} et 4^{ème} dang de d'autres départements.

AMSEA :

- Deux stages cette saison 9 novembre 2025 et 12 ou 19 avril 2026 avec une participation financière + Open CDK92 : 8 février 2026

Karaté Mix :

- Pas de représentants.

QUESTIONS DIVERSES :

Il n'y a pas eu de questions de la part des présents.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h22.

Le Président
Guy LECAPLAIN



Le secrétaire général
Rémy LE COQ



Article 42 alinéa 2 de la loi du 10 juillet 1965 :

« Les actions qui ont pour objet de contester les décisions des assemblées générales doivent, à peine de déchéance, être introduites par les membres des associations opposants ou défaillants dans un délai de deux mois à compter de la publication à la préfecture desdites décisions qui leur est faite à la diligence du Président dans un délai de deux mois à compter de la tenue de l'assemblée générale. Sauf en cas d'urgence, l'exécution par le président des travaux décidés par l'assemblée générale en application des articles 25 et 26 est suspendue jusqu'à l'expiration du délai mentionné à la première phrase du présent alinéa. »

Follow us :



#CDKarate92
sites.ffkarate.fr/hautsdeSeine